

DES RECOMMANDATIONS DE LA FCCQ ÉNONCÉES DANS LE BUDGET FÉDÉRAL

Montréal, le 20 mars 2007 – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) est heureuse de constater que certaines de ses recommandations sont énoncées dans le budget proposé hier par le ministre des Finances, M. Jim Flaherty. Parmi celles-ci, soulignons l'effort consenti par le gouvernement fédéral à la résolution du déséquilibre fiscal et le signal positif en faveur de l'investissement envoyé aux entreprises manufacturières.

Résoudre le déséquilibre fiscal : une nécessité !

La FCCQ salue l'initiative du gouvernement d'injecter 2,2 milliards de dollars pour résoudre le déséquilibre fiscal et desserrer l'étau des finances publiques provinciales. « La durabilité et la prévisibilité des transferts fédéraux sont nécessaires pour que les provinces puissent sortir de leur impasse budgétaire », d'affirmer la présidente-directrice générale de la FCCQ, Françoise Bertrand.

Au chapitre de l'éducation post-secondaire, le Québec recevra 200 millions de dollars dès l'année prochaine. Ce montant sera majoré de 3 % les années suivantes. La FCCQ insiste depuis longtemps sur l'importance de l'éducation comme levier fondamental de développement économique. Bien qu'elle salue l'effort du gouvernement en ce sens, la FCCQ appuiera le futur gouvernement provincial dans sa recherche des sommes nécessaires au développement permanent des universités québécoises. Rappelons que la FCCQ reste toujours favorable au dégel des frais de scolarité.

Un soutien à l'investissement pour une meilleure compétitivité du Québec

Alors que la concurrence est particulièrement agressive dans le secteur manufacturier, la FCCQ applaudit les mesures du gouvernement en ce qui a trait à la bonification des déductions pour amortissement. Le gouvernement fédéral souhaite ainsi encourager les entreprises à accélérer la modernisation de leurs équipements afin d'améliorer leur productivité, et donc leur compétitivité. Par ailleurs, la volonté de réduire le fardeau administratif des PME est également une réponse positive aux recommandations de la FCCQ.

« Bien que ce budget vienne répondre à certaines recommandations maintes fois répétées par la FCCQ, nous continuerons nos interventions afin de revendiquer des mesures favorables à une meilleure compétitivité des entreprises au Québec », de conclure la pdg de la FCCQ.

À propos de la FCCQ

Grâce à son vaste réseau de 162 chambres de commerce, la FCCQ représente 57 000 membres exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises au Québec, la FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

- 30 -

Renseignements :

Isabelle Poulin
Directrice des communications
Fédération des chambres de commerce du Québec
Tél. : 514 844-9571, poste 3240
isabelle.poulin@fccq.ca